



Marolles

D 924

Villerbon

Rarc de Menars

Saint-Bohaire

vers Paris

D 924

Fossé

Villebarou

17

Saint-Denis-sur-Loire

Mena

Saint-Lubin-en-Vergonnois

Saint-Sulpice-de-Pommeray

D 203

D 924

La Chaussée-Saint-Victor

La Loire

Blois

D 174

Vineuil

D 766

Forêt Domaniale de Blois

D 751

Saint-Gervais-la-Forêt

La Seconde Guerre mondiale

1939-1940

Durant la drôle de guerre, on a :

- les camps qui internent 20 000 Allemands et Autrichiens antinazis, souvent Juifs, qui ont fui le nazisme depuis 1933 (par exemple Erich Cohn-Bendit), mais qui sont considérés comme ressortissants ennemis ;
- les camps de nomades qui internent « individus sans domicile fixe, nomades et forains, ayant le type romani » (Manouches, Gitans, Roms, Sintés, et plus généralement Tsiganes) ;
- les camps de prisonniers de guerre allemands, tels que le camp des Milles ; parfois un secteur particulier des camps précédents ; compte tenu du déroulement des opérations, les soldats allemands prisonniers furent peu nombreux.
- ceux de l'Empire colonial, mal connus en Europe.

Dès 1939 les camps existants se remplirent d'Allemands et d'Autrichiens, c'est-à-dire indifféremment d'opposants au

régime nazi (communistes, socialistes, opposants divers, Juifs allemands ou autrichiens) ou de personnes favorables au régime hitlérien, ou de combattants allemands. Ensuite, après la défaite de 1940 et la chute du régime républicain, viendront les Juifs, qui seront peu à peu livrés aux nazis.

Après juin 1940

Le régime des multiple camps qui ont existé en France pendant la guerre a été extrêmement variable, selon qu'ils se trouvaient en zone libre, en zone occupée ou en zone annexée, selon l'époque en distinguant avant et après la dénonciation du traité d'armistice en 1942 et l'invasion de la zone libre par les Allemands, et aussi selon leurs statuts qui allait d'un régime quasi carcéral, à celui de centres de villégiature pour réfugiés dont la direction était déléguée à des associations confessionnelles, en général protestantes d'origine alsacienne.

Sous la Troisième République et le régime de Vichy, seront créés des camps qui s'appelleront diversement :

- Camps d'accueil ;
- Camps d'internement ;
- Camps de séjour ;
- Centres de séjour surveillés ;
- Camps de prisonniers.

Une autre catégorie apparaît sous le régime pétainiste :

- Camps de transit, signifiant généralement que les détenus devaient être déportés en Allemagne (cas de Drancy, Pithiviers, etc.).

Des camps d'internement des Tsiganes firent aussi leur apparition sous le régime de Vichy : voir l'article Porajmos. Les deux camps principaux furent Montreuil-Bellay et Jargeau.

Un camp de concentration nazi fut établi en France, le camp du Struthof, ou Natzweiler-Struthof, créé par les nazis en Alsace, territoire alors entièrement administré par l'Allemagne. Il possédait une chambre à gaz de fortune qui fut utilisée pour exterminer au moins 86 détenus (notamment Juifs) dans le but de constituer une collection de squelettes intacts (ce mode d'exécution ne les altérant pas) pour le professeur nazi August Hirt.

À proximité, se trouvait le camp de rééducation de Vorbrück-Schirmeck, destiné aux Alsaciens-Mosellans récalcitrants. -- À partir de 1942, plusieurs camps d'internement sous administration française comme le camp de Beaune-la-Rolande et celui de Pithiviers sont devenus les antichambres des camps d'extermination allemands en Europe de l'Est. En zone occupée, le camp de Drancy fut jusqu'en 1942 sous administration française. La gendarmerie et la police française furent réquisitionnées par les SS afin de les assister pour convoyer plusieurs trains de déportés à destination des camps d'extermination situés en Allemagne.